



PRÉSENTATION

L'équipement proposé est une citerne souple fermée, étanche, pliable une fois vide dont la structure est constituée d'un tissu technique enduit de PVC.

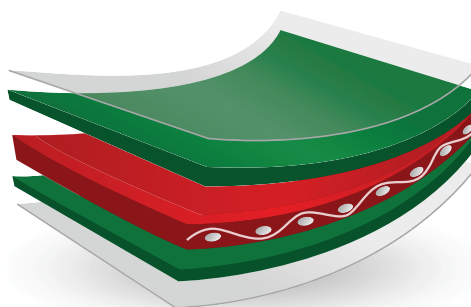
Les citernes souples offrent une protection totale des liquides contenus. Par son contact permanent avec la paroi interne de la citerne, le liquide stocké est à l'abri de toute pollution externe. Cet aspect prévient toute évaporation, pollution et altération de l'eau.

Le stockage d'eau en citerne souple à des fins de citerne incendie est couramment utilisé pour la protection des bâtiments en milieu non couvert par le réseau d'eau incendie classique (secteurs industriels, création ou extension d'une usine ou d'un site commercial, domaines agricoles, zones isolées...).

Les citernes incendie sont équipées afin de répondre aux exigences et aux normes imposées par la DECI. Les matériaux mis en œuvre sont étudiés pour résister à des volumes pouvant aller jusqu'à 2000 m³.

Les citernes incendie CITERNEO QB ont obtenu un Avis Technique Favorable du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (Avis Technique 17.1/16-322).

Nous validons avec vous systématiquement le plan d'implantation des piquages avant de mettre le produit en fabrication.



SYSTEM
LOWICK
FINITION*
CLEANGARD

- | | |
|---|---|
| + Conception spécifique de citernes souples | + Renfort des orifices de passage de paroi |
| + Enduction hydrophobe pour une plus grande longévité | + Accessoires pré-assemblés en usine pour une étanchéité garantie |
| + Compromis poids/résistance exceptionnel | + Très grande qualité mécanique |
| + Résistance haute et basse température | + Formulation anti-UV et antifongique |



RÉGLEMENTATION

Le référentiel national de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), fixé par l'arrêté du 15 décembre 2015 détermine la méthode de conception et les principes généraux de la défense extérieure contre l'incendie. La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau incendie (P.E.I.) identifiés à cette fin*.

Les Points d'Eau Incendie doivent être fixes, accessibles en permanence et signalés.

D'une manière générale, les P.E.I. doivent satisfaire aux conditions de débit ou de volume préconisées et précisées dans le R.D.D.E.C.I (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie).

Les dispositifs d'aspiration, leur installation et les règles d'installation des citernes souples dans le cadre de la DECI sont présentés dans les documents normatifs suivants :

- NF S61-240 « Matériel de lutte contre l'incendie - Dispositifs d'aspiration pour la défense extérieure contre l'incendie - Prescriptions et méthodes d'essai »
- NF S62-240 « Matériel de lutte contre l'incendie - Dispositifs d'aspiration pour la défense extérieure contre l'incendie - Règles d'installation, de réception et de maintenance »
- NF S62-250 « Matériel de lutte contre l'incendie - Citernes souples pour la défense extérieure contre l'incendie - Règles d'installation, de réception et de maintenance »

* Source : Référentiel national de la Défense Extérieure Contre l'Incendie



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Gamme	XE	EXOM+
Type d'enduction	PVC	
Finition	Vernis biface	
Résistance rupture (C/T)	4000/3800 N/50mm	NF EN ISO 1421 ou DIN 53354
Résistance déchirure (C/T)	350/350 N	DIN 53363
Résistance au poinçonnement	8000/1500 N	NF EN ISO 12236 / ISO 17103
Tenue à la température	-30 / +70 °C	EN 1876-2
Matière	PES	
Adhérence	10 da N/50mm	NF EN ISO 2411

Ces informations techniques sont des valeurs moyennes minimales avec une tolérance de +/- 10%.



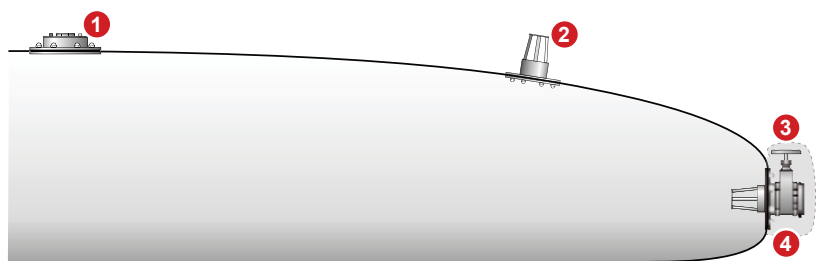
AVANTAGES

- + Certification QB/CSTB agréée par les assureurs et les professionnels
- + Solution économique
- + Pas d'évaporation
- + Volume utile garanti
- + Capacité importante : jusqu'à 2000 m³
- + Terrassement minimal
- + Simplicité et rapidité d'installation
- + Compact et pliable
- + Sans permis de construire
- + Solution déplaçable
- + Facilement intégrable dans l'environnement



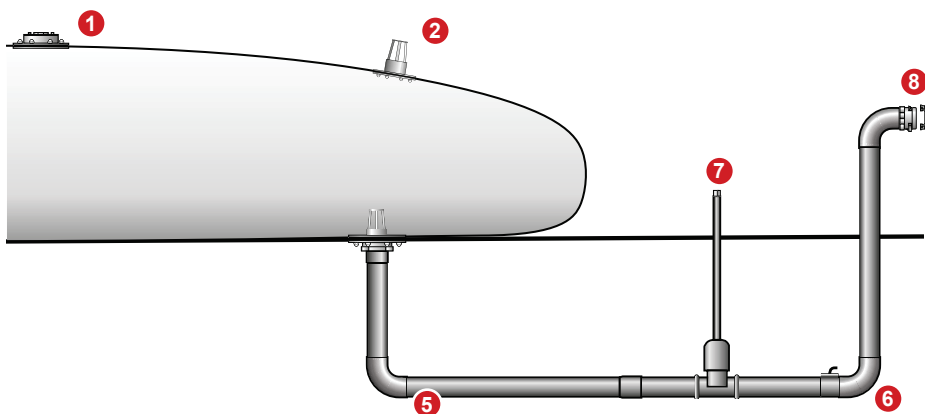
La préconisation des SDIS est de 1 piquage par tranche de 120 m³. Nous vous invitons à vous rapprocher des services compétents de votre département pour valider la conformité de votre installation.

VERSION HORS-SOL • PRISE DIRECTE :



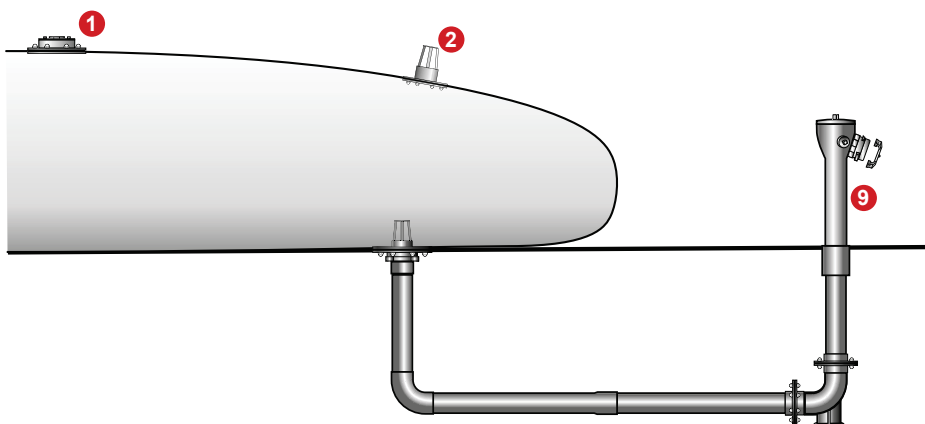
- 1 Trappe de visite DN 140
- 2 **Securflow 80**
- 3 Vanne guillotine DN 100 avec raccord tournant et anti-vortex **Securtext 3**
- 4 Protection thermique de vanne multi-couches

VERSION HORS-GEL PRISE DÉPORTÉE DE COULEUR BLEUE :



- 5 **Ensemble prise déportée :**
Bloc bride DN 100
Antivortex **Securtext 3**
Manchon à coller
Coude et canalisation (2x2) DN 110 à coller
Sortie d'aspiration réversible en S DN110
- 6 Système de purge automatique
- 7 Vanne de sectionnement, tige de manoeuvre avec carré de manipulation 30x30
- 8 Raccord tournant avec bouchon DN 100

POTEAU D'ASPIRATION DE COULEUR BLEUE :



- 9 **Ensemble poteau d'aspiration :**
Bloc bride DN 100
Antivortex **Securtext 3**
Manchon à coller
Coude et canalisation (2x2) DN110 à coller
Bride en fonte
Poteau d'aspiration incongelable réversible avec raccord tournant et bouchon

LA CITERNE EST MODULABLE ET ADAPTABLE :

Il est possible d'utiliser des équipements spécifiques afin d'améliorer le fonctionnement ou l'utilisation de celle-ci en fonction de chaque projet.



PRÉCONISATIONS DE POSE

PRÉPARATION DE LA SURFACE :

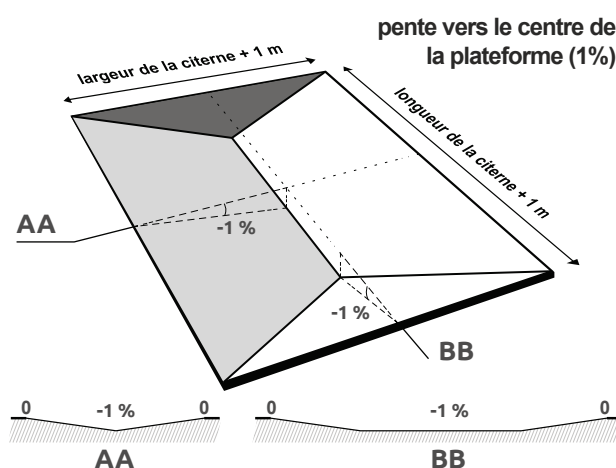
Un lit de pose de 15 à 20 cm de grave compactée est recommandé pour assurer une plateforme stable.

Une couche de finition de sable (0/2) damé de 10 cm (+/-2 cm) d'épaisseur est ensuite nécessaire pour éviter les poinçonnements.

Les dimensions de la plateforme doivent correspondre aux dimensions de la citerne à vide + une zone de dégagement de 0,5 mètre de chaque côté de la citerne.

La plateforme doit supporter le poids de la citerne pleine sans s'affaisser ni s'éroder.

Le terrassement doit s'effectuer conformément au schéma ci-contre.



Sol propre et stabilisé + lit de sable (0/2) 10 cm (+/-2 cm)

INSTALLATION DE LA CITERNE :

Pour l'installation de votre citerne, veuillez suivre les instructions indiquées sur la notice d'installation, livrée avec la citerne ou accessible sur notre site :

VERSION HORS-SOL

PRISE DIRECTE :



En flashant ce QR code :



VERSION HORS-GEL

PRISE DÉPORTÉE :



En flashant ce QR code :



POTEAU D'ASPIRATION :



En flashant ce QR code :





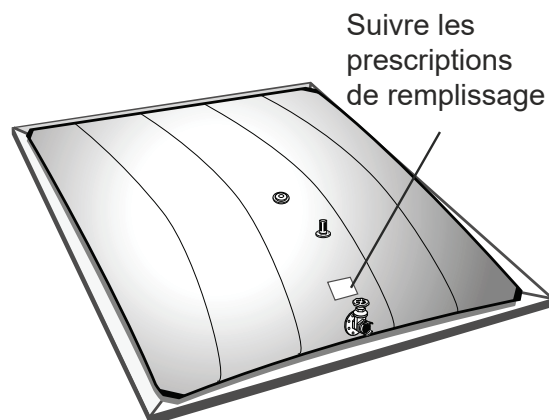
PRÉCONISATIONS DE POSE

RACCORDEMENT ET REMPLISSAGE :

Le remplissage peut s'effectuer en gravitaire ou par pompage par la trappe de visite ou par les dispositifs d'aspiration et/ou de remplissage. Il est aussi possible de plonger un tuyau directement par l'évent central. Tout raccordement hors-sol à la citerne doit être souple pour absorber les variations de niveau. Il ne faut en aucun cas obstruer le trop-plein et mettre un réservoir souple sous pression. Le choix et le positionnement des équipements dépendent de l'utilisation.

Dans le cas où le remplissage ne se fait pas dans l'immédiat, il est préconisé de lester la citerne avec 5 cm de liquide minimum.

Veuillez prendre connaissance des prescriptions indiquées sur l'étiquette de la citerne et les respecter.



OBLIGATIONS TECHNIQUES :

La hauteur maximale de remplissage indiquée sur l'étiquette de prescription doit être absolument respectée.

Le remplissage de la citerne doit être réalisé sous surveillance.

Les vannes, si existantes, doivent être protégées du gel.

Le *Securflow* (trop-plein de sécurité) est un indicateur de niveau, il ne doit en aucun cas être obstrué, et dès le déclenchement de celui-ci il est impératif d'arrêter le remplissage de la citerne.

Le volume utile est atteint à la hauteur maximum.

 Les conséquences d'un sur-remplissage peuvent amener à la rupture de la citerne.

